



**UPTÉA CONSEIL**  
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

# RESULTATS ECONOMIQUES 2023





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 4
⇒ Les moyens de production	Page 5
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 6
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 7
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 8
⇒ Evolution indices des coûts (source INSEE)	Page 18
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 21
• Les marges animales	Page 23
• Les marges hors-sol	Page 27

### II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 32
⇒ Groupe viande bovine	Page 42
⇒ Groupe lait de vaches	Page 54
⇒ Groupe caprins	Page 66
⇒ Groupe aviculture	Page 78
⇒ Groupe viticulture	Page 88



# INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2023.

## ■ L'analyse comporte deux parties :

### I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

### II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

## ■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

# I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

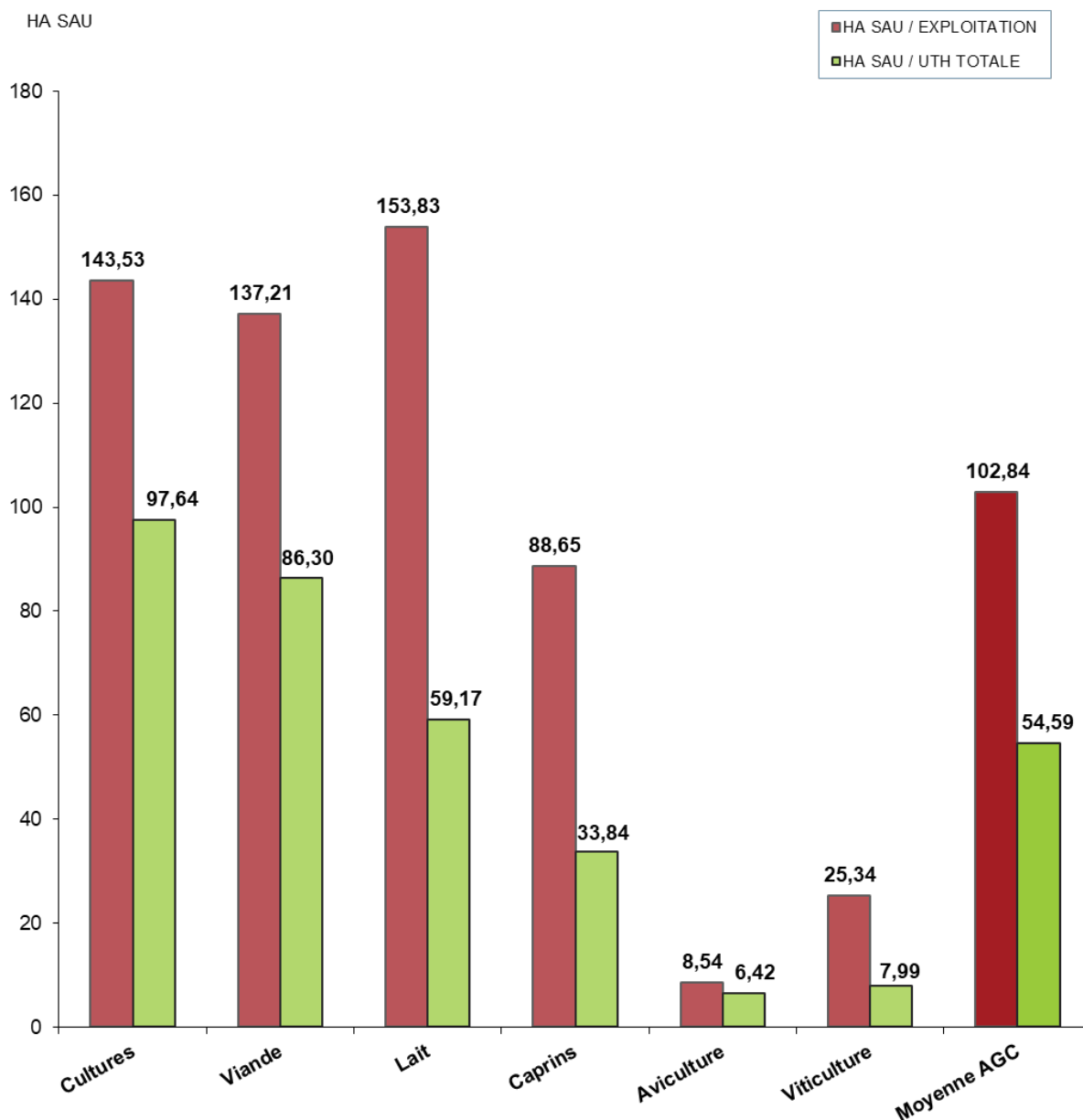
Pour cet exercice, **618** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **244** E.A.R.L
- ⇒ **200** individuels
- ⇒ **116** G.A.E.C
- ⇒ **55** S.C.E.A
- ⇒ **3** autres formes sociétaires

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant ». Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

## SURFACES



## ⇒ LES STRUCTURES

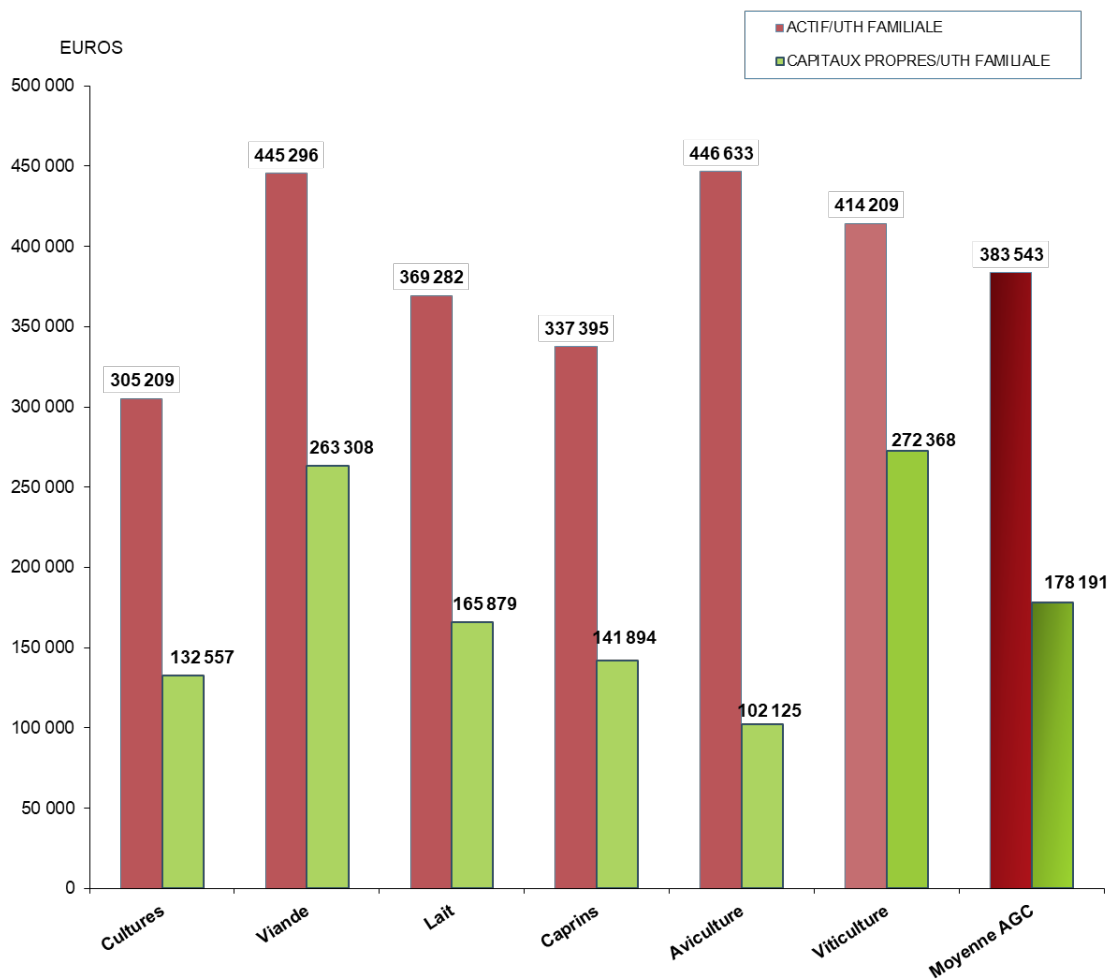
La **surface moyenne par exploitation** est de **102.84 ha** contre 104.36 ha en 2022.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **54.59 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.88 U.T.H. totale**. L'activité viticulture est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.17 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

## ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



## ⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **383 543 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

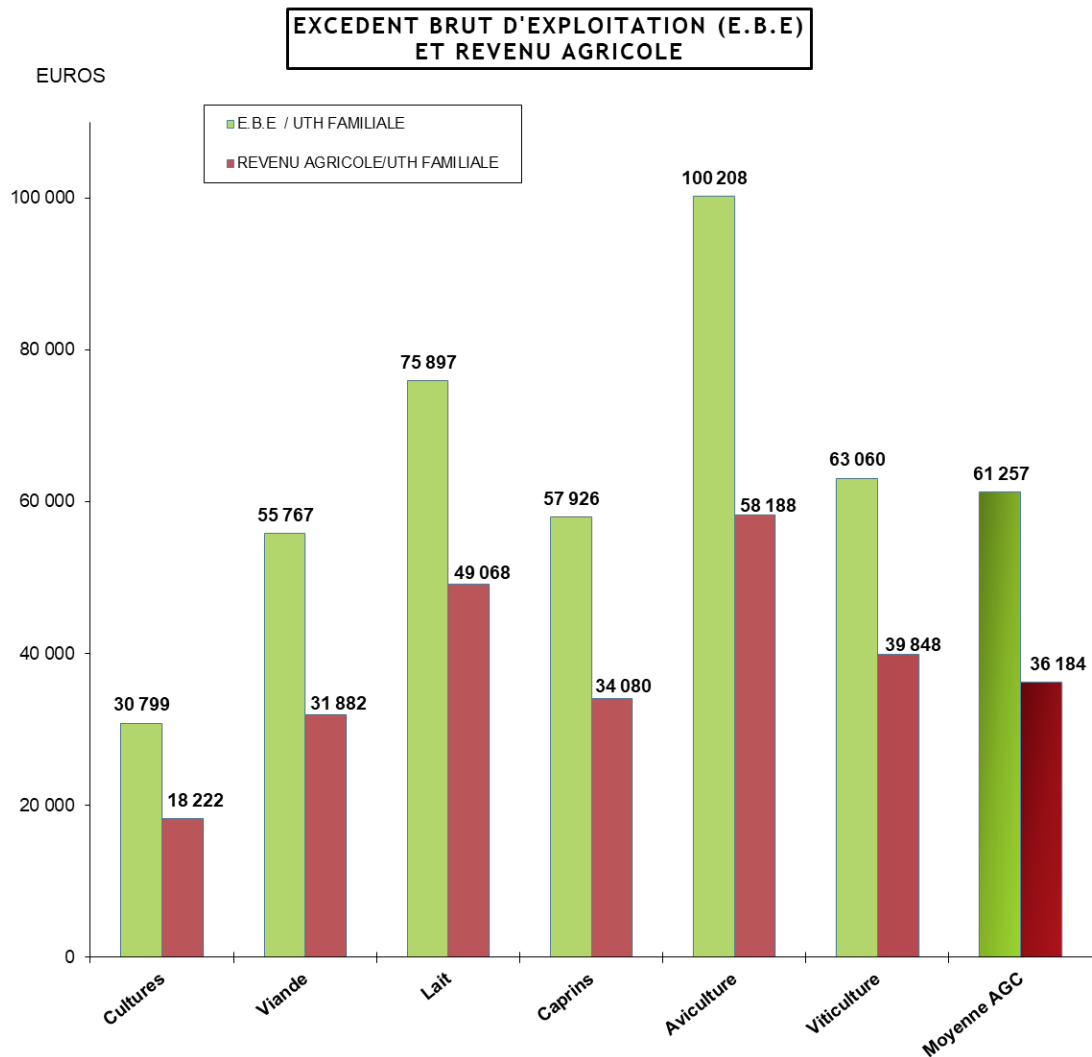
Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 446 633 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financé en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 46 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 43%
- Viande bovine 59%
- Lait de vache 45%
- Caprins 42%
- Aviculture 23%
- Viticulture 66%





## ⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **61 257 € / U.T.H. familiale**, en 2023.

Il se situe à 100 208 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 75 897 € / UTH pour le groupe lait.

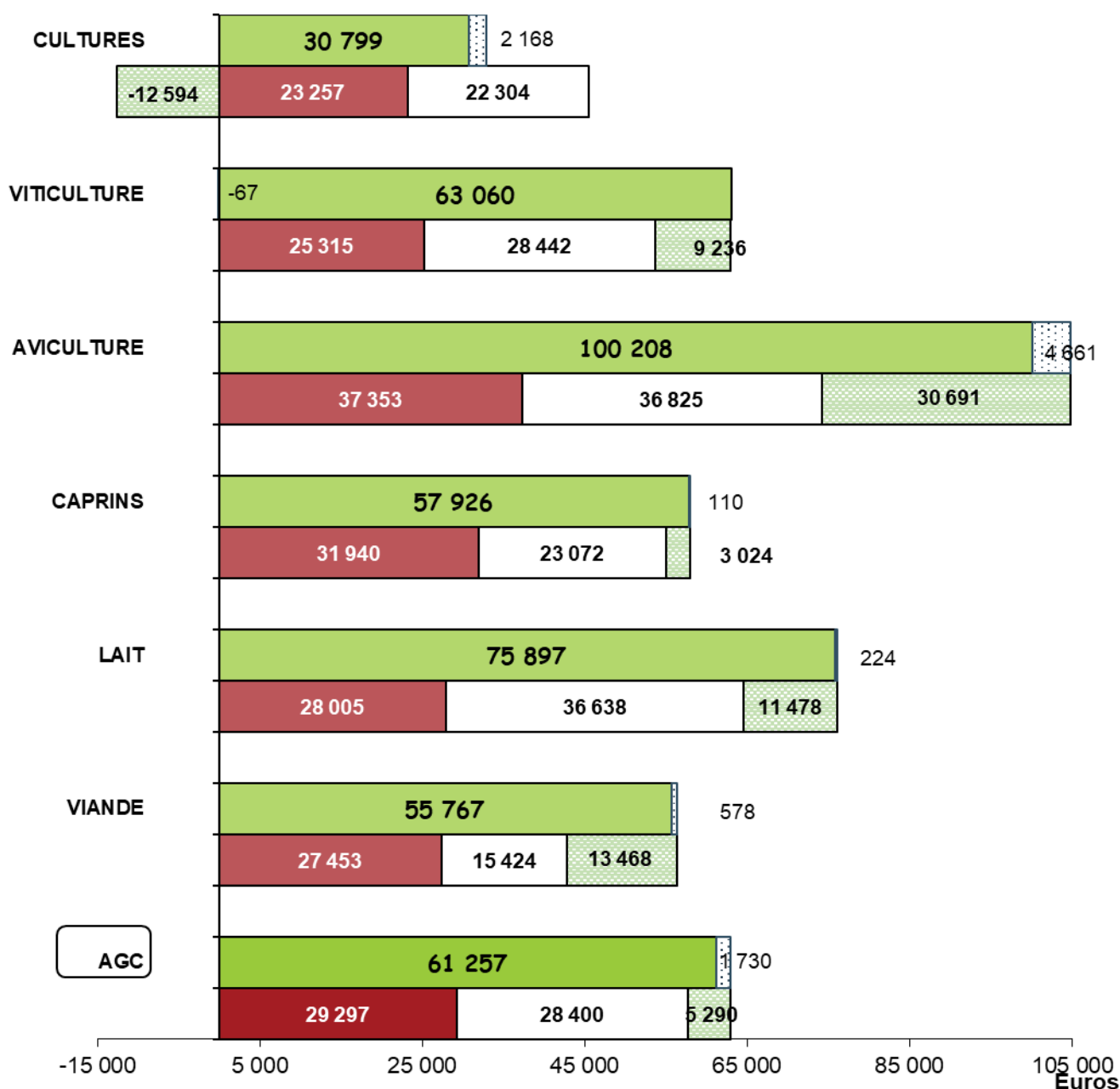
Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **36 184 €**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

## UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

■ ANNUITES + FF CT    □ PRELEVEMENTS  
 □ SOLDE    ■ EBE  
 □ AUTRES PRODUITS



## ⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

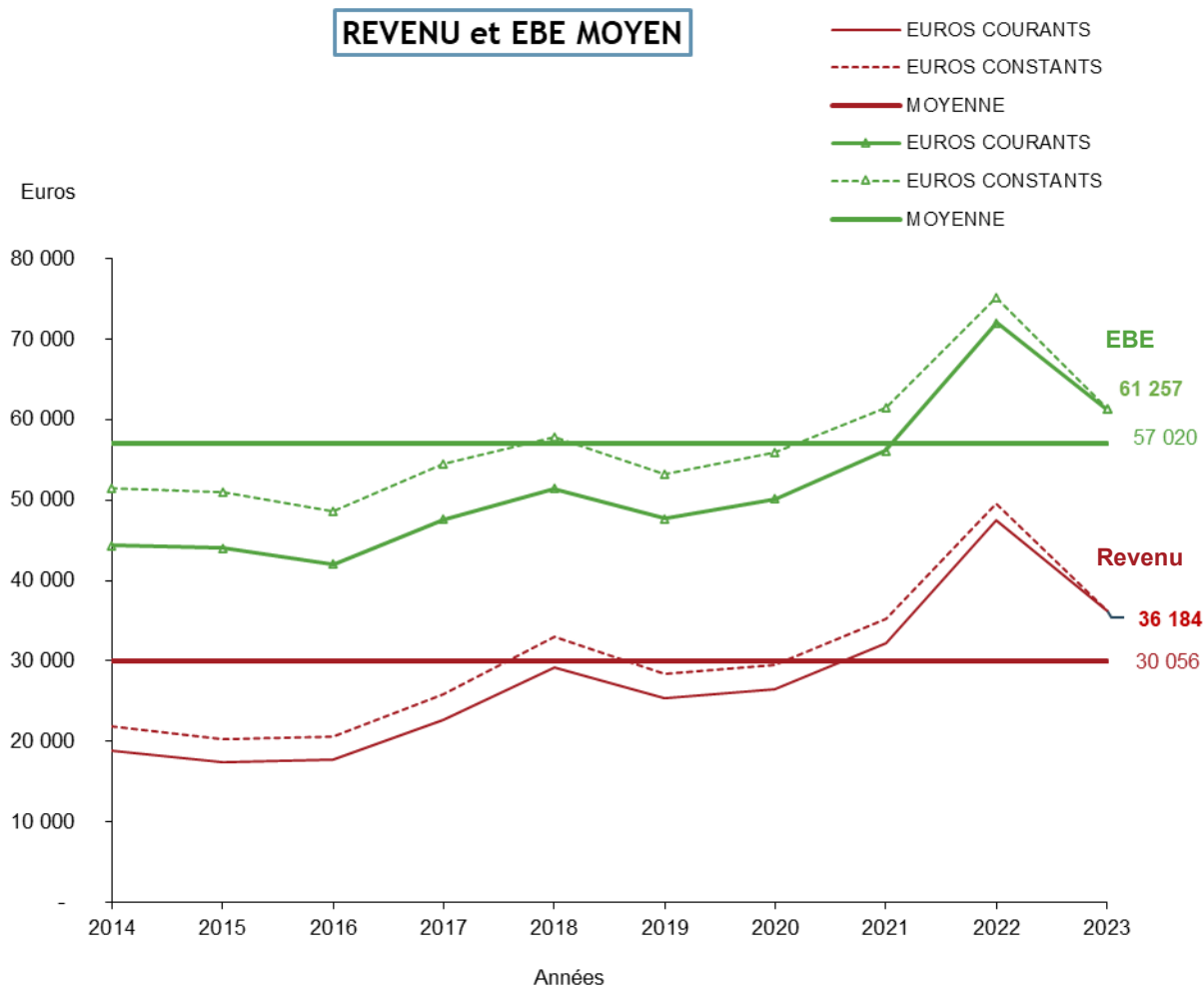
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

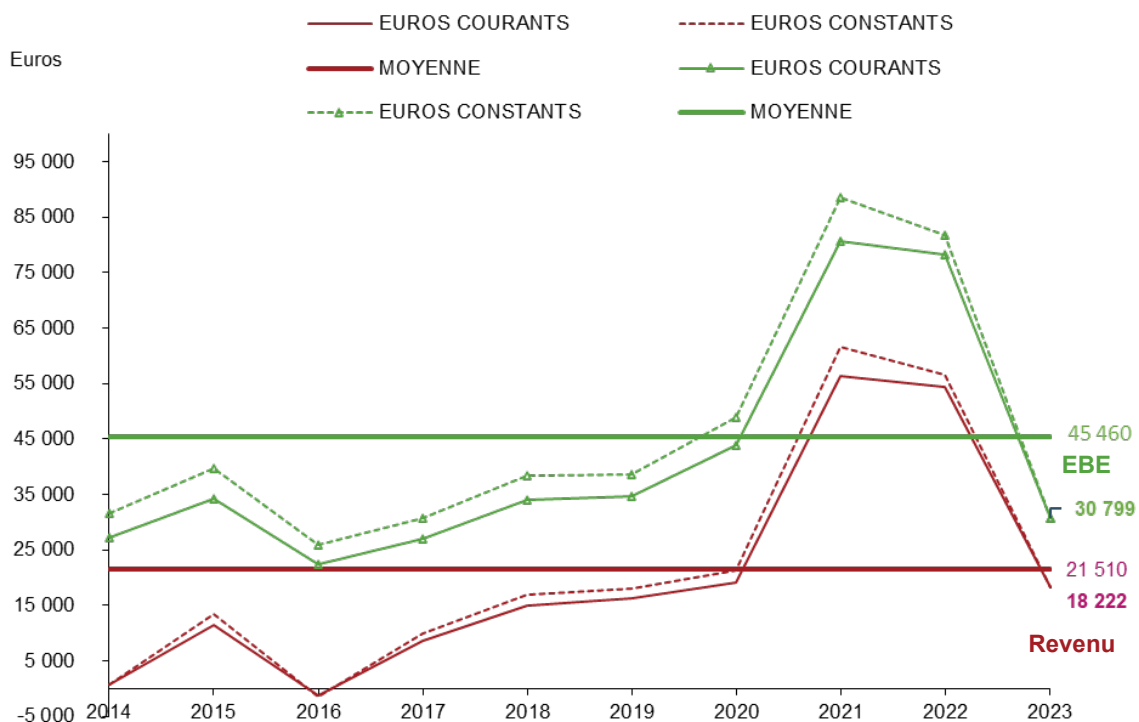
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

## ⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

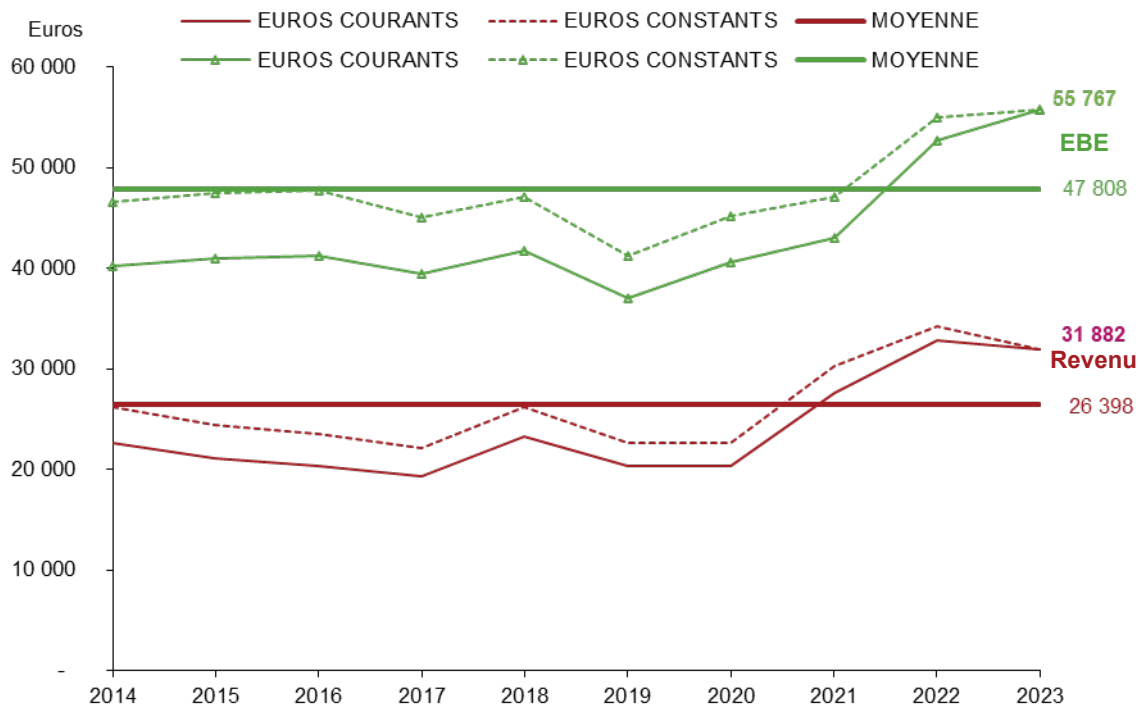
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

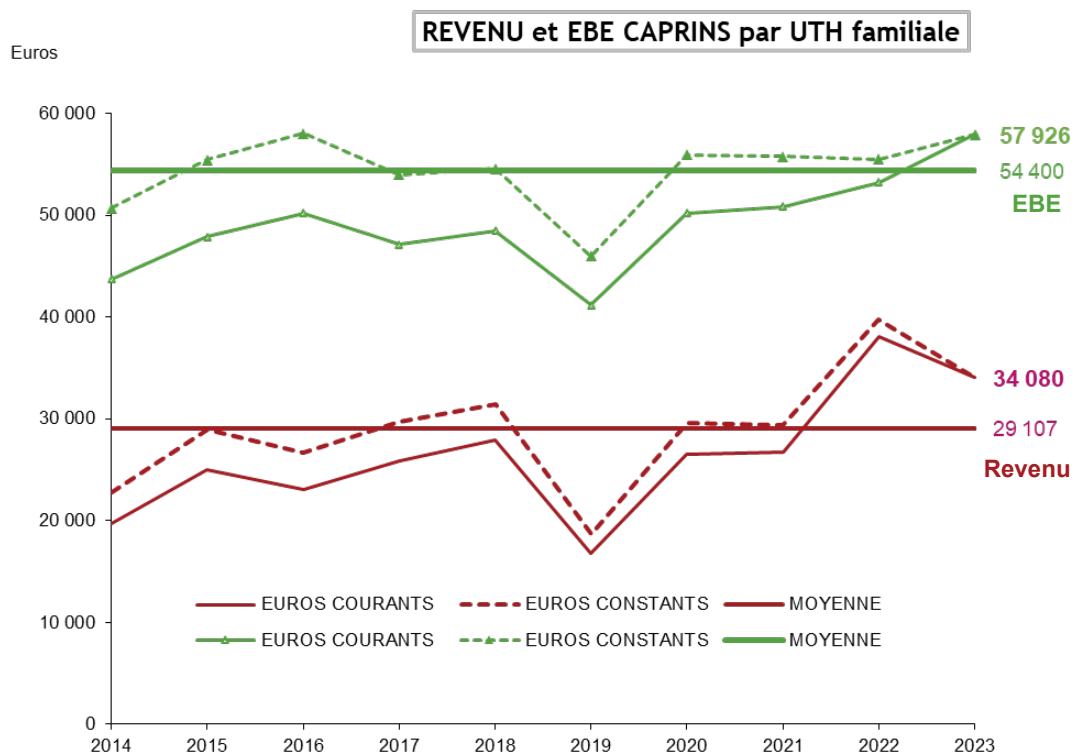
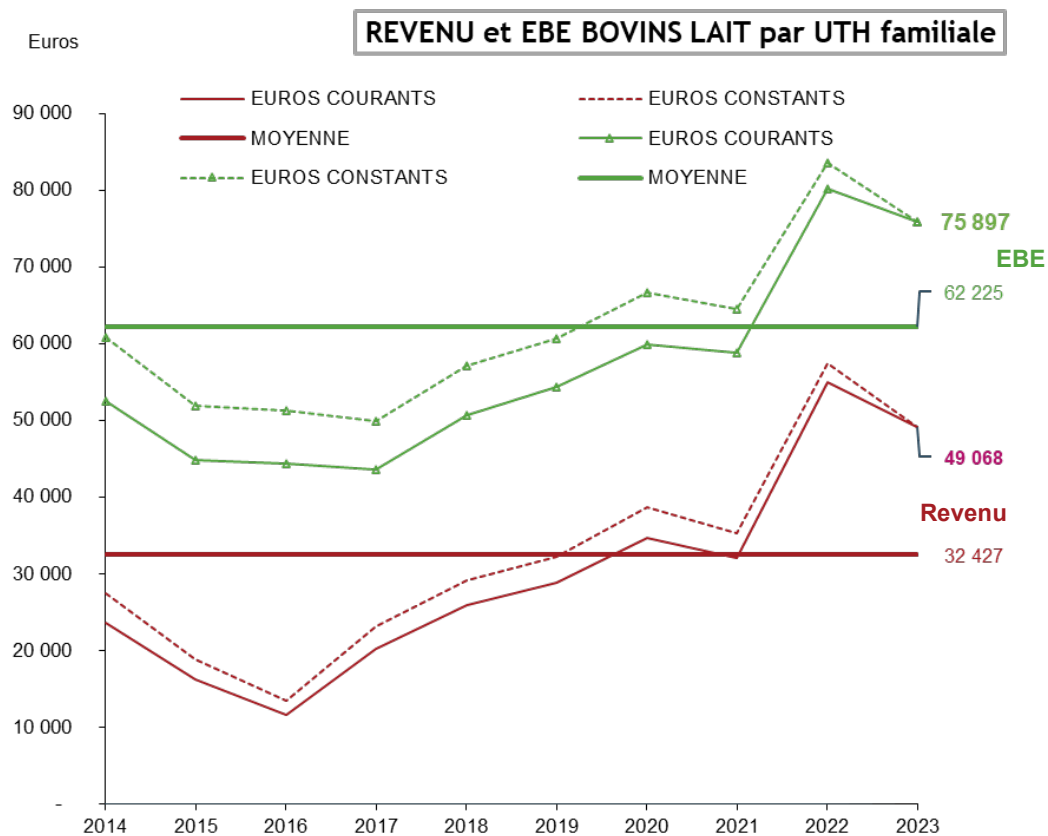


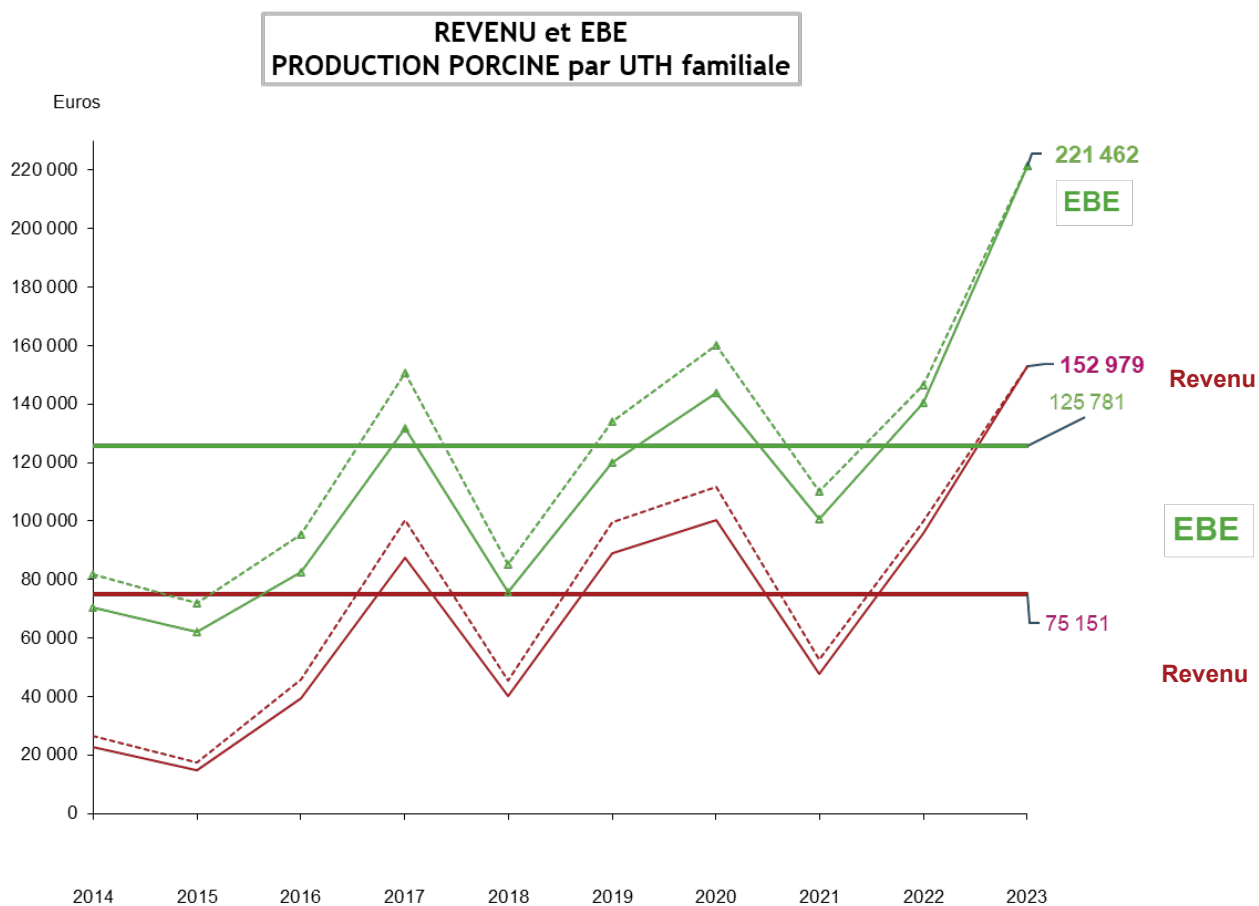
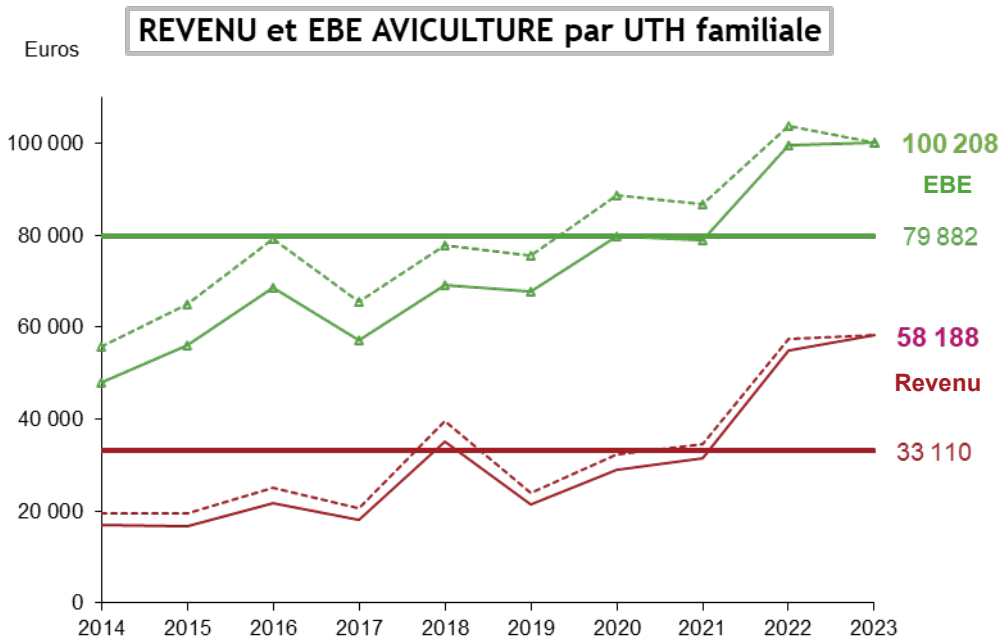
### REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale



### REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale







## ➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE / UTH familiale s'élève à 30 800 € et chute de 47 500 € par rapport au groupe spécialisé cultures 2022.

Dans l'ensemble, les cultures récoltées en 2023 ont bénéficié de conditions climatiques « relativement » clémentes.

Au niveau des céréales à paille, les rendements ont fortement progressé (en 2022 une période printanière très sèche avait pénalisé les rendements). La moyenne sur le groupe spécialisé s'établit en blé tendre à 65 q/ha (+ 10 q/ha) et 67 q/ha en orge (+ 13 q/ha).

Pour le maïs grain et le tournesol, les rendements ont été également nettement supérieurs à ceux de l'année précédente ; contrairement à l'année 2022, il n'y a pas eu de canicules marquées sur la période estivale et la pluviométrie a été plutôt d'un bon niveau. Les rendements moyens se sont établis à 74 q/ha sur le maïs grain non irrigué (+ 20 q/ha) et 27 q/ha sur le tournesol (+ 9 q/ha).

Au niveau des prix de vente, après la forte progression des cours sur la période 2021 – 2022 liée notamment au contexte géopolitique, les récoltes 2023 ont vu leurs prix moyens de vente chuter fortement ; sur le groupe spécialisé : - 58 €/t sur le blé tendre, - 64 €/t sur l'orge, - 105 €/t sur le maïs grain, - 233 €/t sur le tournesol et - 152 €/t sur le colza.

La chute des prix de vente dans les exploitations a été assez hétérogène selon les contrats en place et les dates de vente.

Les charges en intrants, particulièrement le poste engrais, ont continué à progresser par rapport à 2022. Les achats pour les récoltes 2023 sont, en grande partie, des achats été automne 2022, au plus fort de l'inflation. Sur le groupe spécialisé on note une hausse de 141 €/ha sur les intrants sur le blé tendre (dont 114 €/ha sur l'engrais), + 138 €/ha sur l'orge, + 168 €/ha sur le colza.

Avec l'évolution des charges et la baisse des prix de vente, les marges brutes se sont effondrées, et ce, malgré une amélioration des rendements : - 310 €/ha sur le blé tendre, - 200 €/ha sur l'orge, - 314 €/ha sur le maïs grain non irrigué, - 213 €/ha sur le tournesol.

Le colza voit sa marge brute chuter de 617 €/ha, en effet le rendement de cette culture ne s'est pas amélioré, celui de 2022 étant déjà à un très bon niveau.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers sont en hausse de 17 €/ha avec notamment les augmentations de la MSA (+ 28 € liés aux revenus plus élevés sur les années précédentes). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des frais de carburant et des charges.

Les écarts entre les exploitations se situant dans le quart inférieur en terme d'EBE et le quart supérieur restent très conséquents : 94 000 € / UTH pour le quart supérieur et - 7 900 € pour le quart inférieur (EBE négatif).

Sur l'ensemble du groupe spécialisé, avec 22 300 € / UTH familiale de prélèvements privés et 21 700 € d'annuités, les équilibres financiers ne sont pas respectés et la capacité d'autofinancement nouveau est négative à - 13 000 €.

Malgré la dégradation de la conjoncture, le niveau d'investissements reste proche de ce celui des années 2021 et 2022 (47 000 €/UTH) et nettement supérieur à l'année 2020 (26 000 €) et aux années précédentes.

### ➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

Comme depuis plusieurs années, 2023 a connu une baisse du cheptel mais à un rythme un peu plus ralenti.

L'accroissement général des prix a freiné la progression des cours, principalement pour les animaux de moins bonne conformation.

L'EBE du groupe spécialisé a augmenté de 3 000 €. Il s'établit à 55 700 € / UTH familiale.

Les marges brutes continuent de progresser avec une augmentation du produit viande. En effet, la hausse des cours s'est atténuée mais les prix de vente sont restés à de très bons niveaux.

Malgré une tendance à la baisse du prix des aliments achetés, on note une progression du coût alimentaire dans notre groupe spécialisé : certains achats de concentrés ont été réalisés pour compenser une récolte de maïs ensilage 2022 médiocre en quantité et en qualité.

La marge brute bovine s'améliore de 97 €/vache par rapport à 2022 soit + 214 €/vache en deux ans. Elle se situe à 1 087 €/vache pour l'ensemble du groupe spécialisé.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers ont augmenté de 29 €/ha avec notamment la hausse des charges d'entretien du matériel.

Comme sur 2021 et 2022, les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés ont été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement s'établit à + 13 500 € / UTH.

Les investissements en bâtiments et matériels sont restés soutenus à 26 000 € /UTH (27 000 € en 2021, 24 000 € en 2022).

### ➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

Comme en Viande bovine, la progression du coût en aliment concentré (+ 34 €/1000 litres) est très probablement à mettre en lien avec la récolte de maïs fourrage 2022, médiocre tant en qualité qu'en quantité.

Ce coût alimentaire supérieur a été compensé par l'amélioration de la valorisation du lait (+ 58 €/1000 litres soit un prix moyen payé de 486 €/1000 litres). Le produit viande s'étant maintenu à bon niveau, la marge brute a augmenté de 22 €/1000 litres (+ 81 € / 1 000 litres entre 2021 et 2023).

Avec un accroissement des charges de structure de 125 €/ha (augmentation des charges d'entretien matériel et petits outillages, MSA, assurances, travaux par tiers non affectés), l'EBE / UTH familiale du groupe spécialisé lait s'établit à 75 900 € pour 2023 et diminue de 4 300 € par rapport au groupe spécialisé 2022.

Il couvre les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés. Il laisse une capacité d'autofinancement positive de 11 500 €.

L'EBE / produit (mesure l'efficacité des charges engagées) s'établit à 27 % soit - 2 points par rapport au groupe spécialisé 2022.

Les écarts entre les exploitations restent conséquents et s'amplifient par rapport à l'année précédente avec un ratio de 33 % pour les exploitations qui se situent dans le quart supérieur (+ 1 point) et à 18 % pour les exploitations se situant dans le quart inférieur (- 5 points).



## ➤ LE GROUPE CAPRINS

Le prix du lait a de nouveau fortement progressé sur 2023 (+ 86 €/1000 litres) et la hausse a, contrairement au groupe spécialisé 2021, compensé l'augmentation du coût alimentaire.

La marge brute moyenne de l'atelier caprin est de 474 €/1000 litres soit +78 €/1000 litres par rapport au groupe spécialisé de 2022.

L'EBE / UTH familiale se situe à 57 900 € et s'améliore de 4 700 €.

Avec 31 300 € d'annuités / UTH familiale et 23 000 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement nouveau est positive à + 3 000 €.

Le montant des investissements / UTH familiale s'est situé à 54 000 € contre 39 000 € sur 2022 et 22 000 € sur 2021.

## ➤ LE GROUPE AVICULTURE

Le groupe n'est composé que de structures en production volailles « standard » (poulets, pintades, dindons).

Le groupe spécialisé a été impacté par les épisodes de grippe aviaire de l'automne 2022 entraînant des arrêts de production dans certains secteurs jusqu'en avril 2023.

Comme sur le groupe spécialisé 2022, au niveau comptable, la prise en compte ou non des demandes d'aides, selon les dates de clôture des structures (indemnités pour pertes de volailles + indemnités pour vides sanitaires), a fortement impacté les résultats.

Les résultats obtenus sont « assez peu significatifs » dans le sens où pour une bonne analyse il faudrait pouvoir rattacher l'ensemble des aides perçues à la période « sinistrée ».

L'EBE moyen du groupe spécialisé s'établit à 100 200 € / UTH familiale et reste relativement stable par rapport au groupe spécialisé 2022 (+ 600 €).

Sur le groupe 2023, la dimension moyenne des ateliers est de 3 581 m<sup>2</sup> exploités (identiques à 2022), soit un EBE / UTH familiale de 27,98 €/m<sup>2</sup>.

Les écarts d'EBE / m<sup>2</sup> entre les quartiles sont très conséquents puisque le quart inférieur se situe à 18,10 € d'EBE / UTH familiale / m<sup>2</sup> et le quart supérieur se situe à 35,32 €.

Avec d'importantes différences de m<sup>2</sup> exploités entre le quart inférieur (1 673 m<sup>2</sup>), la moyenne (3 581 m<sup>2</sup>) et le quart supérieur (5 367 m<sup>2</sup>), l'EBE / UTH familiale varie de 30 300€ pour le quart inférieur à 190 000 € pour le quart supérieur.

Les investissements ont représenté, comme sur les 2 années précédentes, 40 000 € sur le groupe spécialisé.

L'EBE a couvert les besoins avec un solde positif à + 30 700 € / UTH familiale.

Le niveau des prélèvements privés est en moyenne de 36 000 € / UTH familiale (+ 6 000 € par rapport au groupe spécialisé 2022) avec également des écarts conséquents lorsque l'on compare les structures en fonction de leur niveau d'EBE / UTH familiale (28 000 € pour les exploitations situées dans le quart inférieur et 59 300 € pour celles situées dans le quart supérieur).

## ➤ LE GROUPE VITICULTURE

Sur les exploitations du groupe, la récolte 2023 est en moyenne de 59.20 hl/ha, se rapprochant ainsi du niveau de 2020 (63.51 hl/ha).

Le printemps 2023 a été marqué par un épisode de gel, début avril qui par la date et son intensité a causé des dégâts limités, excepté sur certaines zones.

Les périodes pluvieuses de l'été 2023 ont favorisé le développement du mildiou, mais ce dernier a pu être maîtrisé de façon à limiter l'impact sur la récolte en quantité et qualité.

Les charges de structure et charges opérationnelles ont augmenté chacune de 500 €/ha comparés à 2022. Le prix de revient moyen sur la récolte est de 136.19 €/hl contre 134.39 €/hl en 2022, avec un rendement moyen de 49.73 hl/ha.

L'augmentation du rendement a donc permis d'absorber l'augmentation des charges (main-d'œuvre, matériel, approvisionnement...) mais sans baisser le prix de revient de la récolte.

La marge brute est de 8 700 €/ha en 2023 contre 9 200 € en 2022. Avec la baisse de marge cumulée à l'augmentation des charges de structure, le résultat courant par UTH familiale est passé de 45 738 € en 2022 à 34 961 € en 2023.

Après les années 2020 et 2021 avec des investissements moyens par UTH à 20 000 €, et 39 000 € en 2022, l'année 2023 est à un niveau intermédiaire, pour 28 000 €.

La situation financière des exploitations a continué à s'améliorer, la situation nette et le fonds de roulement ont augmenté de 7 000 € pour atteindre un niveau respectif de 272 368 € et 213 032 €.

En parallèle le total de l'actif est de 414 209 € contre 432 707 € en 2022. Les capitaux propres sont donc à 66% soit 5 points de plus en une année.

## ➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

### ● LA MARGE PORCINE

Le prix du porc a connu une année 2023 exceptionnelle, avec une très forte amélioration de janvier à fin mars, puis quelques baisses jusqu'en juin, de nouvelles augmentations jusqu'en novembre et enfin des baisses successives jusqu'en fin d'année.

Le prix moyen 2023 au cadran s'est élevé en moyenne à 2,115 €/kg, soit une hausse de 0,390 €/kg par rapport à 2022 (+ 22,6 %). La progression représente 0,783 €/kg sur 2 ans.

En France comme ailleurs en Europe, la diminution de production est à l'origine de la forte évolution du prix du porc.

Sur la fin d'année, ce prix élevé du porc a réduit la compétitivité des entreprises sur les marchés à l'export et a ainsi exacerbé la concurrence intra-européenne.

Dans notre échantillon, 43 % des exploitations ont des clôtures dans le premier semestre 2023. La période d'évolution des cours a donc son importance quant à l'analyse des marges de ce groupe.

La marge moyenne de l'ensemble s'est située à 1 682 € / truie soit + 760 € par truie.

La dimension moyenne des exploitations constituant le groupe est plutôt conséquente avec un effectif moyen de 233 truies.

## • LA MARGE OVINE

En 2023, le cours moyen de l'agneau lourd était supérieur de 0,28 €/kg de carcasse par rapport à 2022.

La baisse du cheptel et des naissances a pesé sur la production de viande ovine. Le volume des abattages a reculé de 8 %.

Les importations en France sont restées stables par rapport à 2023 (46 % de ces importations proviennent du Royaume-Uni, 20 % d'Irlande et 13 % de Nouvelle-Zélande)

La consommation en France a diminué de 4,3 % et les exportations ont progressé de 3,9 % (vers notamment des Pays de l'Union Européenne : Espagne, Grèce, Allemagne...)

Il est à noter que la consommation ne représente plus que 2,2 kg / habitant contre 4,6 kg en 2000.

La marge ovine 2023 s'établit à 96 € par brebis (+ 6 € par rapport à 2022 et + 10 € par rapport à la moyenne 2018-2022).

Le produit viande / brebis a fortement progressé (effets cours de la viande) mais on constate une hausse des coûts des concentrés de 19 €/brebis.

Comme sur les années passées, les écarts entre la moyenne, le quart inférieur et le quart supérieur sont conséquents et s'expliquent en partie par :

- Le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes...)
- La valorisation des agneaux (labels...)
- Le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers)

## • LA MARGE LAPINS

Sur 2023 le prix moyen de vente des lapins a progressé de 6,4 % (après la progression de + 13 % entre 2021 et 2022 ; source ITAVI), en lien avec l'augmentation du coût alimentaire, les abattoirs prenant en compte l'évolution de ce coût alimentaire dans le prix de vente des lapins.

La production nationale continue de s'éroder (- 8,6 % sur 2023, - 8 % sur 2022) « quasi au même rythme » que la consommation (- 9 %).

La marge moyenne progresse de 17 € / cage-mère et atteint 118 €. L'amélioration est due en grande partie à la revalorisation des prix de vente qui compense une partie de la hausse des charges (dont l'aliment, élément prépondérant du coût de production) mais également à l'accroissement du nombre de lapins produits.

Les soucis sanitaires (VHD, coccidiose, entérotoxémie, myxomatose...) restent présents dans les élevages mais « semblent », pour ceux retenus dans l'analyse de groupe, avoir eu moins d'impacts que les années passées.

## ➤ CONCLUSION

L'année 2023 a été notamment caractérisée par :

- De bons rendements dans l'ensemble, que ce soit sur les cultures de vente ou sur les fourrages : un hiver clément, l'absence de canicule et une pluviométrie estivale appréciable pour les cultures.
- Une instabilité géopolitique qui a eu de forts impacts sur :
  - Les prix de vente des cultures : une « chute libre » après une période « exceptionnelle »
  - Le coût des intrants, notamment l'engrais, en forte hausse
- Un coût de l'alimentation restant élevé sur les bovins-ovins-caprins, avec des maïs fourrages 2022 médiocres en quantité et qualité, maïs consommés sur les exercices comptables présentés dans la présente analyse de groupe
- Des prix de vente sur le lait et la viande qui se sont bien maintenus, voir ont progressé.
- Un prix du porc a un très bon niveau
- Une augmentation du rendement en vignes qui a permis d'absorber l'augmentation des charges
- Des charges de structure qui sont en hausse notamment sur les postes MSA (liés aux résultats élevés de 2022), entretien du matériel, assurances....

L'actif reste stable à 383 000 € / UTH familiale en moyenne sur l'AGC (pour rappel il avait augmenté de 40 000 € entre 2022 et 2023). Il est à noter qu'il continue toujours à progresser en viande (+ 50 000 €) et atteint 445 000 € / UTH familiale pour ce groupe spécialisé.

L'EBE moyen des groupes spécialisés (toutes productions confondues) couvre les besoins (prélèvements privés et annuités LMT + frais financiers CT) avec un solde positif à + 5 300€. Ce solde représente 8,6 % de l'EBE.

Il convient de relativiser ce pourcentage puisque dans les faits, pour de nombreuses exploitations, la capacité à investir demeure limitée (trésoreries tendues, investissements à engager conséquents...)

Comme pour les années passées, les résultats moyens présentés cachent de grandes disparités, et ce, même dans les groupes spécialisés : les écarts entre ceux qui ont les niveaux les plus élevés et ceux qui ont les niveaux les plus faibles sont très importants et lorsque l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques, ...) expliquent les écarts.

## ➔ EVOLUTION INDICE DES COUTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

